



SUR LES RAILS

Accompagnement de groupes musicaux creusois

2026

L'Archipèl

L'Archipèl a été créé en 2014, sous le nom SOLIMA Creuse, à l'initiative de l'ADIAM de la Creuse, de la DRAC Limousin et des acteur·rice·s du territoire œuvrant dans le secteur des musiques actuelles. L'association a été juridiquement constituée en janvier 2017 dans le respect de la démarche SOLIMA, processus de concertation non hiérarchisé entre des acteur·rice·s des musiques actuelles (initiatives associatives, publiques, personnelles ou commerciales inscrites sur un territoire), des collectivités territoriales (communes, communautés de communes, agglomérations, départements, Région Nouvelle-Aquitaine...) et l'État, pour travailler à une co-construction des politiques publiques en faveur des musiques actuelles, adaptées aux territoires.

L'Archipèl est à la fois un outil de réflexion et un instrument de travail mettant en place des actions concrètes. Dans ce cadre, l'association propose un accompagnement des projets musicaux creusois, à travers le dispositif « Sur les rails ».

Le dispositif "Sur les rails"

L'association L'Archipèl s'engage à soutenir et développer la scène musicale creusoise. Nous avons pour mission de valoriser les talents locaux et de les accompagner dans leur parcours artistique. Pour ce faire, nous proposons un dispositif destiné aux groupes musicaux creusois, qui a pour but de répondre aux besoins spécifiques de chaque groupe sélectionné.

Ce dispositif se traduit par un accompagnement à la carte, personnalisé selon les attentes du groupe lauréat. Nous mettons à disposition un accompagnement complet qui couvre l'ensemble des aspects du développement d'un projet musical : appui juridique, stratégie de communication, enregistrement studio, réalisation de clips, scénographie, costumes, et bien plus encore.

Objectifs du dispositif

- Encourager la création musicale en Creuse.
- Accompagner les groupes musicaux dans le développement de leur projet artistique.
- Favoriser la professionnalisation des groupes sélectionnés en leur fournissant des outils adaptés.
- Mettre en réseau les acteur·rice·s culturel·le·s locaux·ales pour créer des synergies entre les musicien·ne·s, les technicien·ne·s et les professionnel·le·s du secteur artistique.

Public cible

Cet appel à candidature s'adresse à tous les groupes musicaux de la Creuse sans distinction de genre musical. Les candidatures peuvent provenir de :

- Groupes émergents ou confirmés, souhaitant franchir une étape dans leur développement artistique.
- Groupes ayant un projet artistique clairement défini et motivés pour bénéficier d'un accompagnement structuré et personnalisé.

Modalités de participation

Conditions d'éligibilité :

- Être un groupe constitué de musicien·ne·s dont la majorité réside dans le département de la Creuse.
- Avoir un projet artistique en cours ou à développer.
- Être disponible et motivé·e pour suivre l'accompagnement pendant la durée du dispositif.

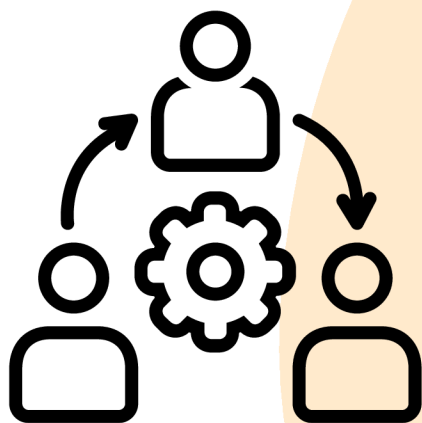
Documents à fournir :

- Présentation du groupe (biographie, influences, objectifs).
- Démon audio/vidéo (liens vers des maquettes, enregistrements ou clips déjà réalisés).
- Dossier artistique présentant le projet à accompagner (intention artistique, besoins spécifiques, objectifs à court et moyen terme).
- Disponibilités du groupe pour l'accompagnement.

Organisation

La commission est aujourd'hui composée des membres de l'association L'Archipèl (Naut'Active, La Moustache, de l'Espace Associatif Alain Fauriaux) et des structures culturelles partenaires (Ryonji, La Guérétoise de Spectacle, Théâtre Jean Lurçat - Scène Nationale d'Aubusson, La Quincaillerie, la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest)

La commission se réunit une première fois afin de pré-sélectionner les projets dont le potentiel évolutif semble cohérent avec l'accompagnement possible. Une rencontre avec ces groupes sera ensuite proposée et permettra de choisir le lauréat.



Critères

La sélection sera réalisée par un jury composé de professionnel·le·s du secteur musical, de membres de l'association L'Archipèl et de partenaires culturels locaux. Le jury évaluera les candidatures selon les critères suivants :

- Originalité et qualité artistique du projet.
- Motivation et engagement du groupe.
- Pertinence des besoins exprimés dans le cadre de l'accompagnement.
- Potentiel de développement du projet artistique.

Engagements du lauréat

Les groupes retenus s'engagent à :

- Suivre l'accompagnement de manière active et régulière.
- Respecter le calendrier des sessions d'accompagnement.
- Participer aux événements ou rencontres organisés dans le cadre du dispositif.
- Communiquer sur leur projet en mentionnant le soutien de l'association L'Archipèl.



Dossier de candidature

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae ou parcours artistique et professionnel de l'équipe artistique
- Une description du projet envisagé et le détail des objectifs de l'accompagnement
- Si structure administrative, la copie d'attribution de licence d'entrepreneur de spectacles
- L'engagement à respecter la législation en application du droit du travail et du code de la propriété intellectuelle,
- Les supports audio et/ou vidéo sont recommandés
- Tout document complémentaire susceptible d'appuyer la candidature et jugé pertinent.
- La description précise des demandes

Prise en charge :

L'Archipèl propose de prendre en charge l'ensemble des frais liés à l'accompagnement.



Calendrier de sélection



Dépôt des dossiers : Entre le 07 octobre et le 07 novembre 2025.

Aucun dossier ne sera étudié passé ce délai.

Les dossiers pourront être envoyés par mail à l'adresse suivante:
larchipel23@gmail.com

Les équipes artistiques pré-sélectionnées seront invitées à nous rencontrer en visio courant décembre 2025 afin de parler du projet artistique et des demandes d'accueil (besoin en matériel, en intervenants...).

Le groupe lauréat sera connu suite à ces échanges.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'équipe de L'Archipèl :

Téléphone : 06.75.15.27.89

Email : larchipel23@gmail.com

Adresse : 30 Grande Rue, 23140 JARNAGES